

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/33/296  
10 octobre 1978  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-troisième session  
Point 107 de l'ordre du jour

PLAN DES CONFERENCES

Lettre datée du 5 octobre 1978, adressée au Président de l'Assemblée générale  
par le Président du Comité des conférences

A sa dernière séance, le Comité des conférences a examiné et adopté le calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1979, qui sera soumis sous peu à l'Assemblée générale pour approbation. A l'issue du débat, le Comité m'a prié d'appeler votre attention et, par votre intermédiaire, l'attention des présidents des grandes commissions de l'Assemblée, sur les incidences de la situation grave qui résulte, d'une part, du fait que le programme de réunions prévu est chargé et, d'autre part, des travaux de construction au Siège dans trois grandes salles de conférences (y compris la salle de l'Assemblée générale) pendant l'année 1979.

Des difficultés similaires existent à l'Office des Nations Unies à Genève où, en raison d'un certain nombre de conférences spéciales qui viennent s'ajouter au programme ordinaire de réunions, il est d'ores et déjà certain que les salles de conférences seront utilisées à pleine capacité pendant la plus grande partie de 1979.

Etant donné ces contraintes, le Comité des conférences fait appel à toutes les délégations, et en particulier aux présidents des grandes commissions de l'Assemblée générale, pour qu'ils s'assurent, préalablement à l'examen de tout projet de résolution, que s'il est proposé de tenir des réunions venant s'ajouter à celles prévues au calendrier des conférences pendant certaines périodes de 1979, des salles de conférences seront disponibles en nombre suffisant. Cette mesure de précaution pourrait aider à éviter des conflits lorsqu'il s'agira de satisfaire les besoins en salles de conférences des divers organes des Nations Unies.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette lettre à l'attention des présidents des grandes commissions de l'Assemblée générale et de la faire distribuer comme document de l'Assemblée au titre du point 107 de l'ordre du jour.

Le Président du Comité des conférences,  
(Signé) Michael G. OKEYO